



L'Europe, espace de mobilité étudiante

Thème 1

Le développement de la mobilité
universitaire en Europe

Germain Dondelinger



Réaffirmation des objectifs

- Importance de la mobilité pour une éducation de qualité : développement personnel, employabilité, citoyenneté
- Importance de la mobilité pour le développement institutionnel : travail en réseau, coopération grâce à l'internationalisation, nouvelles opportunités de mobilité universitaire et de perfectionnement du personnel
- Importance pour la conduite du système : nouvelles opportunités en termes de champ d'application géographique et de coopération

Mobilité des étudiants : principes



- Mobilité dans chacun des trois cycles de l'enseignement supérieur
- Les principes de l'équité de participation dans les programmes de mobilité : la dimension sociale de la mobilité
- le multilinguisme et l'interculturalité
- Un échange plus équilibré entre les pays et les régions, notamment dans le cadre du processus de Bologne



Condition d'une mobilité réussie : la reconnaissance

- Reconnaissance de la période d'études passée à l'étranger et/ou des diplômes fondés sur la confiance mutuelle et facilités par l'utilisation des outils de reconnaissance :
 - développement de programmes avec des possibilités de mobilité définies en termes de résultats d'apprentissage spécifiques et d'accords pédagogiques favorables à la reconnaissance des crédits obtenus dans l'établissement d'accueil
 - ⇒ programmes d'études intégrés avec double diplômes ou diplômes communs
 - ⇒ reconnaissance appropriée et corrélative fondée sur la clarté et la transparence



Condition d'une mobilité réussie : la qualité de l'environnement

- Accès à des services de qualité en termes d'information, d'assistance et de logement
- La qualité de l'environnement dépend des ressources financières.
- Mise en place nécessaire d'un réseau européen d'agences nationales traitant de ces questions.



Condition d'une mobilité réussie : le renforcement institutionnel

- Objectifs de mobilité faisant partie du mandat et du profil de l'établissement
- La mobilité en tant que critère de l'assurance qualité et/ou de l'accréditation des programmes
- Des primes en tant qu'éléments de financement des établissements de l'enseignement supérieur
- Objectifs de mobilité des "contrats de performance" entre les établissements d'enseignement supérieur et les pouvoirs publics
- Critères de mobilité établis d'un commun accord
- Permettre aux établissements d'enseignement supérieur de faire face aux taux de mobilité croissants



Condition d'une mobilité réussie : le perfectionnement du personnel

- Gestion des ressources humaines :
 - ⇒ le développement des programmes de mobilité et la participation à ceux-ci font partie de la charge de travail des universitaires et de leur évolution de carrière
 - ⇒ distinction entre les tâches universitaires et les tâches administratives
 - ⇒ encourager la mobilité du personnel : professeurs ou maîtres de conférences invités
 - ⇒ récompenses non seulement fondées sur la réussite au sein de l'EER mais également de l'EEES



"D'accord, mais je suis bien mieux dans mon environnement familial".

- Le manque de motivation peut être dû à une disponibilité insuffisante d'informations, d'opportunités ou à une absence de conditions favorables.
- Programmes de sensibilisation adressés à ceux dont le milieu socio-économique ou culturel est un frein à la mobilité
- Informations sur la valeur ajoutée de la mobilité : notamment l'importance de l'employabilité et de la carrière
- Importance des associations d'étudiants, anciens étudiants



Et donc ?

- Les instruments sont en place, les outils à disposition.
- Nécessité d'un engagement plus marqué à tous les niveaux en fixant des objectifs et en établissant conjointement des critères et des indicateurs de performance
- "Eine neue Verbindlichkeit"
- Il y a un risque de prendre le débat comme étant déjà une action.